

FICHE DE CANDIDATURE

Section européenne en 2^{de} générale et technologique

Cette fiche de candidature est à compléter quel que soit le lycée demandé (du secteur géographique ou non).

L'élève peut formuler une demande de section européenne, à titre dérogatoire, dans un lycée autre que son lycée de secteur. Cette demande est satisfaite en fonction des places vacantes. Il est donc vivement conseillé de formuler un vœu dans le lycée de secteur.

RENSEIGNEMENTS DE L'ÉLÈVE

NOM : Prénom : Classe :
 Établissement scolaire fréquenté :
 Lycée de secteur en fonction du domicile du représentant légal :
 Boursier : Oui / Non

RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTABLISSEMENT SOUHAITÉ

Langue européenne choisie	Etablissement scolaire demandé	Lycée de secteur	Régime souhaité
.....	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Externe <input type="checkbox"/> Demi-pensionnaire <input type="checkbox"/> Interne
.....	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Externe <input type="checkbox"/> Demi-pensionnaire <input type="checkbox"/> Interne
.....	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Externe <input type="checkbox"/> Demi-pensionnaire <input type="checkbox"/> Interne

AVIS DU PROFESSEUR DE LANGUE CONCERNÉ

Pour la langue vivante :

Validation du chef d'établissement d'origine : FAVORABLE RÉSERVÉ

Pour la langue vivante :

Validation du chef d'établissement d'origine : FAVORABLE RÉSERVÉ

FICHE DE CANDIDATURE

Section européenne en 2^{de} générale et technologique

Pour la langue vivante :

.....

.....

.....

.....

Validation du chef d'établissement d'origine : FAVORABLE RÉSERVÉ

- ❖ Ce document est à faire parvenir obligatoirement par l'établissement d'origine avant **le 22 mai 2024** à chaque lycée d'accueil demandé.
- ❖ À joindre obligatoirement une photocopie des bulletins scolaires de l'année en cours.

*Si l'établissement demandé n'est pas le lycée de secteur de l'élève, les représentants légaux doivent renseigner également une « fiche relative à l'assouplissement scolaire ». Cette fiche est à faire parvenir obligatoirement par l'établissement d'origine **avant le 28 mai 2024** à la DSDEN correspondante au lycée demandé en y joignant une copie de cette fiche de candidature « Section européenne en 2^{de} générale et technologique »*

Date et signature
du chef d'établissement d'origine

Date et signature
du responsable légal de l'élève